Énergie: coopération internationale, programme pluriannuel SYNERGY 1998-2002

1997/0369(CNS) - 18/11/1997 - Document de base législatif

OBJECTIF: mettre en oeuvre, au sein du programme-cadre pour l'énergie 1998-2002 (CNS97302), un programme spécifique pluriannuel de coopération internationale dans des domaines d'intérêt mutuel avec les Etats tiers (SYNERGY). CONTENU: la Commission européenne propose de poursuivre le programme SYNERGY qui concerne: - l'aide à l'élaboration, la formulation et la mise en oeuvre de la politique énergétique des Etats tiers; - la promotion de la coopération industrielle entre la Communauté et les pays tiers dans le secteur de l'énergie; - le renforcement de la coordination des actions extérieures de la Communauté dans le domaine de l'énergie. Le programme SYNERGY, pour lequel la Commission propose un budget de 36,4 millions d'écus pour la période 1998-2002, soutiendra en particulier des projets visant à: - améliorer l'efficacité énergétique des pays tiers; - promouvoir l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement; - favoriser l'exploitation des ressources locales et en particulier des énergies renouvelables; - soutenir l'intégration énergétique régionale des pays tiers et l'ouverture de ce secteur; - favoriser le dialogue en matière de politique énergétique et les contacts entre l'Europe, les pays tiers et en particulier les pays producteurs et les organisations énergétiques internationales; - appuyer la pénétration des entreprises énergétiques européennes dans les pays tiers; - renforcer les liens entre les experts et les décideurs du secteur énergétique au sein de la Communauté et entre la Communauté et les pays tiers. La participation communautaire n'excèdera pas normalement 50% du coût total d'un projet et pourra s'effectuer en co-financement avec les pays tiers, les Etats membres ou les organisations internationales. L'action soutient également la politique de relations extérieures de l'Union et contribue à préparer l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale.